

SCHÉMA D'ORIENTATION
POUR LA CRÉATION
DE RÉSERVES NATURELLES
SUR LES ILES DE PICO, GRACIOSA,
SÃO JORGE ET FAIAL
(ARCHIPEL DES AÇORES)

par
GÉRALD LE GRAND

Cette note est l'aboutissement de deux missions effectuées en 1977 et 1978 avec l'appui du Gouvernement Régional des Açores au travers de la Commission Régionale de l'Environnement du Secrétariat Régional de l'Équipement Social que je tiens à remercier pour toutes les facilités dont j'ai bénéficié. Je remercie aussi toutes les personnes qui, par leur connaissance des îles ou la mise à disposition de moyens de transport, ont rendu possible ces deux missions.

Ponta Delgada
mars 1979

La création de réserves d'une certaine importance doit se justifier et en premier lieu nous devons définir les buts d'une réserve naturelle aux Açores.

Une réserve doit,

- 1—garder pour toujours des écosystèmes intacts pour renouveler notre compréhension des ensembles vivants où l'homme, les plantes et les animaux se partagent la même nature.
- 2—conserver la variété génétique dont les Açores ont héritée en protégeant des exemples intacts de la richesse des formes de la vie dans la pleine diversité des paysages naturels açoriens.
- 3—amener l'homme à respecter et même à craindre la beauté et la grandeur d'une création plus grande et plus complexe que lui-même.
- 4—fournir de nouveaux défis naturels dont la maîtrise ravive la joie que procure le dépassement.
- 5—fournir une antidote à la présence croissante d'une foule qui nous pousse, chacun d'entre nous, à nous replier toujours davantage sur nous-même.
- 6—rendre accessible les valeurs esthétiques et poétiques de la vie sauvage et des paysages intacts, pour des gens de diverses aptitudes physiques et intellectuelles et ce, en gardant toujours à l'esprit que l'appréciation véritable découle de la compréhension.
- 7—rendre vivace certaines facettes de notre histoire pour nous, qui les apercevons, comprenions quelles étaient la vie et les difficultés traversées par ceux que nous suivons, quel chemin nous avons parcouru,

ce que nous avons perdu et gagné sur cette route et quelles sont les conséquences de notre passage.

L'importance pour les sciences naturelles de champs d'étude constitués par des écosystèmes systématiquement soustraits à l'influence humaine, écosystèmes vierges, écosystèmes déjà modifiés mais laissés libre de suivre une dynamique évolutive, est considérable. Il est important pour la recherche écologique de pouvoir disposer de telles zones dont les changements effectués et contrôlés par des scientifiques permet de suivre au mieux les effets de telles actions. Il faut savoir comment se présente un équilibre biologique en son état naturel pour pouvoir le manipuler rationnellement avec la productivité optima et une destructivité minima. Ces études permettent de mieux intervenir dans ces écosystèmes par des mesures fondées sur des connaissances réelles et non empiriques.

L'intérêt d'une grande réserve aux Açores n'est plus à démontrer. L'archipel des Açores forme avec ceux de Madère et des Canaries une unité biogéographique et écologique reconnue dans tous les domaines scientifiques. Les Açores forment parmi cette Macaronésie une entité originale présentant des caractéristiques propres qui en font une région unique au monde.

Peuplé relativement récemment par l'homme (500 ans), l'archipel ne présente presque plus de zones primitives. Celles ci sont pour la plupart de surface réduite et disséminées entre toutes les îles. Les protéger est une des actions urgentes à entreprendre en mesure de conservation de la nature aux Açores, mais dans un avenir proche la création d'une zone protégée recouvrant les différentes formations végétales de l'archipel sur un territoire d'un seul tenant présente de nombreux avantages.

— Tout d'abord sur le plan scientifique, en réalisant une sorte de résumé sur une surface unique, les scientifiques sont en mesure d'étudier d'une façon approfondie les coactions existants entre les différentes communautés vivantes.

— Du point de vue touristique, une réserve bien gérée avec des aménagements intelligents représente une source d'intérêt et de profit non négligeable et permet un développement économique appréciable des zones alentours.

— Du point de vue économique, la création d'une réserve ne nuit en aucune façon au développement économique de la région. En délimitant, à partir d'un plan de développement au niveau des îles, certaines zones préférentielles, ceci permet d'éviter le gaspillage d'énergie et d'argent, et de réaliser un développement équilibré et adapté de la région considérée.

La conservation des zones protégées implique à priori l'élimination ou la limitation des exploitations, interventions ou occupations humaines. Élimination si possible de toute exploitation: agriculture, élevage, foresterie, chasse, pêche, carrières et de toute occupation étrangère à l'objet de la réserve. Limitation, mais aussi organisation rationnelle, de toutes interventions inhérentes à la gestion de la réserve: logement du personnel, bâtiments administratifs, exercice de la surveillance et de l'aménagement des activités de recherches, de toute circulation, avec ou sans engins à moteur, le tout débouchant sur l'organisation du tourisme: routes et sentiers, équipement hôtelier, lieux de camping, de pique nique, de parking.

L'antagonisme entre les responsables des réserves contre les pressions extérieures et intérieures est malheureusement un lutte de tous instants et une lutte inégale dégénérant trop souvent en combats pour le moindre mal. L'intérêt économique qui presse de l'extérieur est souvent puissant soutenu par des porte-parole politiquement bien placés. Alors que les partisans des réserves ne peuvent s'appuyer que sur l'opinion publique. Si celle-ci comprend qu'elle sera en définitive victime, elle peut amener l'autorité politique à conserver l'intégrité des zones à protéger.

L'île du Pico est la seule de l'archipel à présenter les conditions favorables à la création d'une réserve naturelle d'im-

portance. Depuis plus de cent ans tous les scientifiques qui ont visités les Açores sont unanimes pour le dire. Sa situation géographique centrale, la proximité des îles du Faial et de São Jorge, la superficie occupée par des formations végétales forestières (plus de 50 % de la superficie totale), sa zone de hautes altitudes unique aux Açores, sa taille et la répartition des zones sauvages en font l'unique île où les autorités conscientes de l'avenir devraient créer d'urgence une réserve naturelle. Les réserves et les zones de récréation pourraient faire partie d'un parc naturel açorien.

La protection de la nature a déjà fait l'objet de certaines mesures créant des réserves aux Açores. A ce jour il existe trois décret de loi, nous allons rapidement les passer en revue.

- Decreto Lei n° 78/72 du 7 mars 1972. Création de la réserve intégrale de la Caldeira du Faial. Les limites en sont la ligne de crête du cratère.
- Decreto Lei n° 79/72 du 8 mars 1972. Création de la réserve intégral de la montagne du Pico. La limite en est la ligne d'altitude de 1300 . Elle comprend toute la zone de haute altitude unique aux Açores.

Ces deux réserves sont sous le même régime légal. Les actes suivant font l'objet de contraventions:

- a) La réalisation de tout travail, œuvres ou activités dans la zone de la réserve sans autorisation de la direction générale des Services Forestiers et Aquicoles;
- b) L'introduction, la circulation et l'établissement dans leurs limites de personnes, véhicules ou animaux avec infraction des interdictions ou des conditions qui furent établies;

- c) L'introduction d'espèces végétales et animales, comme la cueillette de plantes et la capture d'animaux.

Depuis la parution du Decreto Lei n° 613/76 du 27 juillet 1976, la gestion des réserves est sous la responsabilité du Service National des Parcs, Réserves et Patrimoine paysagistique.

— Decreto Lei n° 272/74 du 15 avril 1974. Création de la réserve du Lagoa do Fogo (São Miguel). Les spécifications et les limites des différentes zones protégées n'ont jamais été publiées de même que le décret d'application de cette mise en réserve. Mais certaines activités sont interdites dans les limites de cette réserve:

- a) Altération des cultures traditionnelles;
- b) Constructions, captation et déviation d'eau;
- c) Toute œuvre qui modifie la topographie du terrain, qui contribue à l'érosion ou provoque des modifications du paysage.

Actuellement la plupart des zones boisées sont sous la gestion du Service Forestier; dans certaines zones des erreurs du point de vue écologique sont réalisées dont je prendrais quelques exemples.

Nous savons par de nombreuses études scientifiques effectuées dans le monde entier (et en particulier au Portugal) que tout reboisement en espèce étrangère et en monoculture entraîne inévitablement à long terme un appauvrissement du sol et de la richesse biologique (faune et flore). La rentabilité à court terme, le peu de recherches forestières et le manque de jugement écologique font qu'aujourd'hui aux Açores les peuplements purs de *Cryptomérias* sont partout favorisés au dépend de la flore indigène et de l'avenir.

Sur les zones déjà mise en réserve nous pouvons observer un certain laisser faire. On y crée des pâturages (parfois sur des terrains où ils ne seront jamais productifs, terrains trop humides, fortes pentes, sols pauvres et rocailleux). On y pratique des incendies pour favoriser l'élevage des chèvres qui en broutant toutes les plantes empêchent la régénération et la maturation des formations végétales. Ces incendies détruisent le pouvoir biologique du sol pour de très nombreuses années surtout sur les pentes soumises à des conditions climatiques extrêmes comme sur les pentes du Pico.

Un autre exemple à São Miguel, malgré un article intelligent et conscient du Service Forestier à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement (1978), nous pouvons observer de nombreuses dégradations dans la réserve du Fogo.

Il faudrait créer une commission régionale où entreraient à part égale les différents secteurs compétents et bénéficier d'un statut indépendant avec un budget et du personnel spécifiques.

Le but des deux missions que nous avons effectuées dans les îles du groupe central de l'archipel des Açores était de repérer sur un support cartographique les zones présentant un intérêt du point de vue de la conservation de la nature et de délimiter d'éventuelles réserves naturelles.

Nous pouvons définir plusieurs types de zones. Le Decreto Lei n° 613/76 du 27 juillet 1976 définit la terminologie des différentes zones de protection en vigueur au Portugal. Je donne ci après la terminologie que j'ai employé dans cet exposé.

— Zone de protection intégrale. (= Reserva natural integral ou parcial). Ces zones comprennent des ressources à caractères uniques ou particuliers (objectos, conjuntos, sítios, lugares clasificados). Il s'agit là de zones dont les ressources en raison de leur caractère, unique ou particulier, méritent qu'on leur prête une attention toute spéciale en vue de les conserver. Ce sont les zones ponctuelles qu'il serait avantageux d'administrer avec ingéniosité. La plupart des lieux où la nature a été

sauvegardée, soit que la nature du terrain a évité leur exploitation, soit que le terrain est été abandonné depuis longtemps, et bien des sols humides, des marais, des zones de rivières, des lacs, des petits cratères et des zones maritimes s'inscrivent dans cette catégorie.

Les zones primitives et sauvages méritent aussi une forte protection (Reserva natural integral). Il s'agirait d'une zone où la construction de routes et d'ouvrages est interdite, de même, de préférable, que toutes autres transformations. Il serait normalement possible d'y tracer des sentiers et peut-être même d'y aménager des terrains de camping pouvant recevoir un nombre limité de personne dans la mesure où la zone protégée est éloignée de tous centres d'urbanisation, mais il faudrait alors établir des règles strictes quant à leur nature et à leur étendue pour éviter de détruire l'aspect sauvage de l'ensemble.

— Zone de protection forte. Ces zones dans leur état actuel présentent de nombreuses sources d'intérêt scientifique et touristique. Il s'agit en général de formations végétales artificielles qu'il serait souhaitable d'inclure dans les zones de protection et après un aménagement adéquat les unir aux réserves proprement dite. Ces zones sont souvent situées en bordure des réserves et servent de tampon pour celles-ci.

— Zone de protection moyenne. (Paisagem protegida). Il s'agit de zones où pourraient être créés des voies d'accès, des zones d'intérêt, d'accueil, d'abri. En créant de telles zones, on vise et c'est là un point extrêmement important, à protéger les zones primitives et sauvages en reportant ailleurs certaines activités. La plupart des zones de cette catégorie signalées dans cet exposé seraient à récupérer pour homogénéiser les périmètres des réserves naturelles.

Dans le cas de la création d'un parc naturel, les zones de forte protection correspondent aux aires écologiques spéciales (Áreas ecológicas especiais); les zones de protection moyenne aux aires agricoles ou forestières spéciales (áreas agrícolas ou florestais especiais).

A — SCHEMA D'ORIENTATION POUR LA CRÉATION DE
RÉSERVES NATURELLES SUR L'ILE DU PICO.

(voir carte en annexe)

A la suite de deux visites effectuées sur l'île du Pico (Sept. 77 et Sept. 78) nous pouvons définir un schéma pour la création de réserves naturelles. Il est évident qu'une étude à partir de photographies aériennes et de missions de relevés topographiques sur le terrain seraient nécessaire pour compléter ces premières données. Les zones délimitées sur les cartes ci-pointes n'ont pour but que de donner une image des zones qui aujourd'hui méritent une attention particulière. Les limites de ces différentes zones ne représentent que les *aires maximum* à protéger. J'ai tracé sur la carte les limites du périmètre forestier (domaine d'état) où la création de réserves naturelles ne pose aucun problème et pratiquement pas de difficultés administratives. De nombreuses parties de ce périmètre, en particulier dans les zones d'altitude (Pico et Caveiro) sont déjà occupées par des pâturages et il serait souhaitable de récupérer certaines parties pour former une réserve naturelle d'un seul tenant.

Comme cette carte est provisoire je n'ai pas toujours suivi de repères topographiques pour limiter les différentes zones à protégées. Celles ci représentent donc approximativement les limites réelles idéales (*minimum*).

A.1 — ZONE DU PICO PROPREMENT DITE

(zones 1-4-7-8-9-12) *

Cette zone est formée de deux ensembles écologiquement très différents.

* Les chiffres des différentes zones correspondent à la carte de l'île du Pico en annexe.

1.a — *Zone d'altitude supérieur à 1000 m (.1.)*

La réserve intégrale de la montagne du Pico créée en 1972 est incluse dans cette zone. Idéalement les limites de la réserve naturelle intégrale devraient correspondre à celles du périmètre forestier. Mais les zones les plus basses de ce périmètre sont souvent occupées par des pâturages et de nombreuses traces d'incendie sont visibles sur les pentes; ces pratiques devraient cesser pour éviter la perte irréversible d'écosystèmes uniques aux Açores. Le sentier qui mène au sommet du Pico devrait être mieux balisé et manque de panneaux informatifs.

Au Sud la réserve devrait intégrer le ravin situé au-dessus de S. Caetano qui présente une végétation primitive en très bon état.

1.b — *Versant Nord du Pico. (4)*

Continuant la réserve naturelle intégrale du Pico, le Mistério de Santa Luzia pourrait être mis en réserve naturelle partielle jusqu'à Paredes Dobradas (400 m).

1.c — *Paysages protégés et extension possible.*

— Au Nord sur le Mistério de Santa Luzia, il existe une zone boisée (7) d'environ 1,5 Km de large qui va jusqu'au nouvel aéroport près de la mer, limitée plus ou moins par le périmètre forestier. Cette zone très intéressante du point de vue biologique pourrait constituer un paysage protégé et la côte comprise dans cette zone pourrait servir de support à une réserve sous-marine.

— A l'Ouest une partie du périmètre forestier est aujourd'hui recouvert de pâturages au-dessous de Cabeço do Capitão (1136 m). Cette zone pourrait être récupérée et aménagée pour former un paysage protégé.

— A l'Est au-dessus de São Caetano (8), le versant du Pico possède de très belles forêts jusqu'à l'altitude inférieure d'environ 300 m. Il serait souhaitable d'y constituer une réserve naturelle partielle et si possible un paysage protégé pour réaliser l'union avec la réserve du Mistério de São João (voir plus loin — (2)).

A.2 — RÉSERVE NATURELLE INTÉGRALE DU MISTÉRIO DA PRAINHA (2-11-10-5)

Cette zone, la plus intéressante pour la protection de la nature, est formée de trois ensembles géographiques.

2.a — *Versant Nord.*

Ce versant va de la mer à une altitude d'environ 700 m. La côte qui va de Cedros à l'Ouest jusqu'à Calhau da Moisona à l'Est pourrait servir de support à une réserve sous-marine.

2.b — *Plateau en altitude.*

Limité au Nord par un alignement de petits volcans (Cabeço do Mistério), le plateau en altitude se termine au Sud à une altitude d'environ 500 m (Cabeço do Ferrobo). Cette région possède de nombreuses zones humides et une couverture végétale primitive d'un grand intérêt biologique.

Vers l'Est nous trouvons une langue de végétation primitive qu'il serait souhaitable de relier à cette réserve en récupérant quelques pâturages non améliorés. De même à l'Ouest de la route EN-2, nous rencontrons une zone primitive (11), Bosque da Junqueira, très intéressante.

2.c — *Versant Sud.*

Ce versant comprend le versant qui va jusqu'à la route EN-2 (altitude 300 m) en englobant le Pico do Fogo (478 m)

au dessus du Mistério da Silveira (10). Une bande forestière comprise entre 300 et 500 m au dessus de São João jusqu'au Mistério de São João (5) avec une remontée vers la Cabeço da Fajã est particulièrement intéressante avec de nombreuses localités de végétation autochtone. Cette dernière zone pourrait faire l'objet d'un paysage protégé ou d'une réserve partielle.

2.d — *Paysages protégés et extension possible.*

Le Mistério da Silveira (10) possède une couverture forestière qui pourrait être promulguée en paysage protégé.

Une jonction avec la réserve naturelle de la Montagne du Pico serait souhaitable et pourrait se faire au niveau de la Cabeço do Forcado (9) au dessus du Mistério de São João(5).

Une jonction avec la réserve naturelle de Caveiro (3) sur la zone plane en altitude pourrait se faire au niveau des petits lacs incluant le Pico de Landroal (887 m) et le Pico de Pontinha (849 m) en récupérant les zones du périmètre forestier de Cabeço da Cruz et Grotoes.

Il serait urgent de prendre des mesures pour arrêter la construction des routes de pénétration dans cette zone biologiquement extraordinaire; en particulier sur le Mistério da Prainha (2). Ces routes détruisent des formations incomparables et souvent leur utilité est douteuse.

Il serait de même urgent de dresser un plan d'utilisation de cette zone d'altitude où de nombreux abus sont réalisés. La création de nouveaux pâturages n'est pas toujours basée sur des études sérieuses, un contrôle plus sévère serait souhaitable.

J'ai figuré sur la carte du Pico en annexe les chemins existants ou en projet. Je voudrais attirer l'attention sur les chemins tracés dans les zones qui pourraient faire l'objet de réserves naturelles; les chemins déjà réalisés pourraient être aménagés en sentier pédestre ou cavalier et certains devront être fermés, les chemins en projet devront faire l'objet d'une

étude au préalable pour connaître leur impact écologique. Certain de ces chemins prévus risquent de compromettre à jamais l'efficacité de la mise en réserve de certaines zones écologiquement très sensibles. C'est le cas du Mistério da Prainha (2).

A.3 — RÉSERVE NATURELLE INTÉGRALE DE CAVEIRO (3)

Cette réserve est presque entièrement comprise dans les limites du périmètre forestier à l'exception des fortes pentes au Sud du sommet de Topo (1007 m).

La jonction de cette réserve avec celle du Mistério da Prainha serait souhaitable.

Sur le versant Nord au Sud-Ouest de Santo Amaro, nous rencontrons une zone boisée très belle (Cabrais (6)) qui va du bord de la mer (Canto da Areia, Ponta da Rocha, Portinho) jusqu'à une altitude d'environ 700-800 m.

Cette zone pourrait être érigée en réserve naturelle partielle et être reliée à la réserve naturelle intégrale de Caveiro (3) en altitude.

A.4 — RÉSERVES NATURELLES DE FAIBLE EXTENSION

4.a — *Cabeço da Hera* (13)

Cette petite zone à l'extrémité Est de l'île du Pico pourrait faire l'objet d'un aménagement et servir de réserve botanique ou de jardin botanique pour la flore endémique des Açores, une sorte de musée vivant.

4.b — *Zones diverses.*

Sur l'île du Pico il existe de nombreuses zones d'extension restreinte présentant un intérêt particulier pour la flore ou la

faune. L'inventaire de ces zones n'est pas encore achevé et je n'en citerais que quelques unes comme exemple.

- A l'Ouest du Lagoa do Capitão: Cabeço de Piquinho.
- A l'Ouest de São Mateus: Caldeiros.
- Au Sud de Madalena près de Pocinho: Monte.
- A l'Est du Mistério de São João: Cabeço.

B — GRACIOSA, SAO JORGE ET FAIAL

B.1 — GRACIOSA

Du point de vue de la conservation de la nature, deux zones précisent d'un court commentaire (voir figure n° 1).

1.a — Zone boisée à l'ouest de Praia. Zone du Pico dos Alhos.

Il s'agit de l'unique zone forestière d'importance de l'île de Graciosa. Elle représente un refuge pour la faune açorienne dont la majeure partie est liée aux formations boisées. Ce boisement n'est pas constitué d'essence indigène, mais d'un mélange d'essence qui au contraire des peuplements purs de cryptoméria ou à dominance d'Eucalyptus est très favorable aux biocénoses. Une étude particulière serait nécessaire pour en déterminer la valeur biologique tant du point de vue floristique que faunistique en vue d'y aménager une zone de protection et/ou de loisirs.

1.b — Zone de la Caldeira.

En plus de son intérêt paysagistique, la zone de la Caldeira de Graciosa est sans doute la plus sauvage de l'île; hélas les versants extérieurs sont saccagés par la construction de pâtu-

rages qui, à cause du climat particulier de l'île, entraîne inévitablement une forte érosion et une perte irréversible du sol organique. Déjà sur certaines zones l'érosion est très visible, de plus la création d'une route sur le versant extérieur de la Caldeira accélère cette érosion ruinant l'avenir de ces terrains. Il serait souhaitable de reboiser rapidement les versants extérieurs, au moins au dessus de la route périphérique et de protéger la petite zone boisée au nord d'Alta do Sul.

L'intérieur du cratère présente de nombreuses plantations d'Eucalyptus, d'Acacias et de Cryptomérias. Il serait souhaitable d'instaurer ce cratère en réserve naturelle intégrale ou en réserve naturelle partielle biologique et de favoriser la substitution des essences arborées étrangères aux Açores par des essences autochtones.

Le Pico das Bichas au Nord Ouest de l'île présente une couverture végétale intéressante; une prospection serait nécessaire pour en dresser l'inventaire biologique et pour déterminer si sa protection doit-être envisagée.

Les flots da Praia, de Restinga et de Baixo devraient former une réserve naturelle intégrale, représentant un site de nidification exceptionnel pour de nombreux oiseaux marins dont c'est le seul site de nidification pour certains.

B.2 — SAO JORGE

Par sa topographie particulière, São Jorge présente de nombreuses sources d'intérêt du point de vue biologique. Les hautes falaises inaccessibles sont par elles-mêmes protégées et représentent une garantie pour la protection de la flore et de la faune. De même les côtes inaccessibles devraient garantir la pérennité de la richesse de la faune et flore sous-marines.

L'île de São Jorge semble la plus adaptée aux Açores pour recevoir les structures d'une activité de chasse touristique. Elle présente les qualités requises pour l'introduction (*après une étude poussée sur le terrain*) de certaines espèces cynégétiques

comme par exemple des oiseaux de la famille des Lagopèdes (*Lagopus mutus*, *L. lagopus scoticus*, *Tetrastes bonasia*), ou des mammifères comme des Chèvres sauvages et peut-être après une étude d'impact du Chevreuil (Corço: *Capreolus capreolus*), ceci en évitant de prélever sur les espèces autochtones dont la survie est précaire comme la Bécasse (*Scolopax rusticola*) le Ramier (*Columba palumbus*) ou la Becassine (*Gallinago gallinago*).

B.3 — FAIAL

Trois zones ont retenu mon attention sur l'île du Faial en vue d'une future protection, mais avant de faire un commentaire sur ces zones je dois mettre en garde les autorités en ce qui concerne la réserve naturelle intégrale de la Caldeira du Faial instaurée en 1972. Il serait *urgent* de faire respecter la mise en réserve de cette zone intéressante (comme d'ailleurs pour la réserve du Lagoa do Fogo à São Miguel qui subit les mêmes déprédations et attend toujours le décret d'application pour sa protection effective). L'extension des pâturages constitue une menace sur de nombreux secteurs et la récolte dans la Caldeira de vieux spécimens de *Erica azorica* et de *Juniperus brevifolia* pour la construction d'embarcations risque de détruire l'un des derniers peuplements mûres de ces plantes typiquement açoriennes. La délimitation de cette réserve et l'information sur le terrain au moyen de panneaux devraient être envisagées pour le futur des réserves déjà constituées et celles à venir; de même les usagers de ces réserves devraient être informés et sensibilisés aux problèmes de la conservation de la nature et de la fragilité des écosystèmes açoriens.

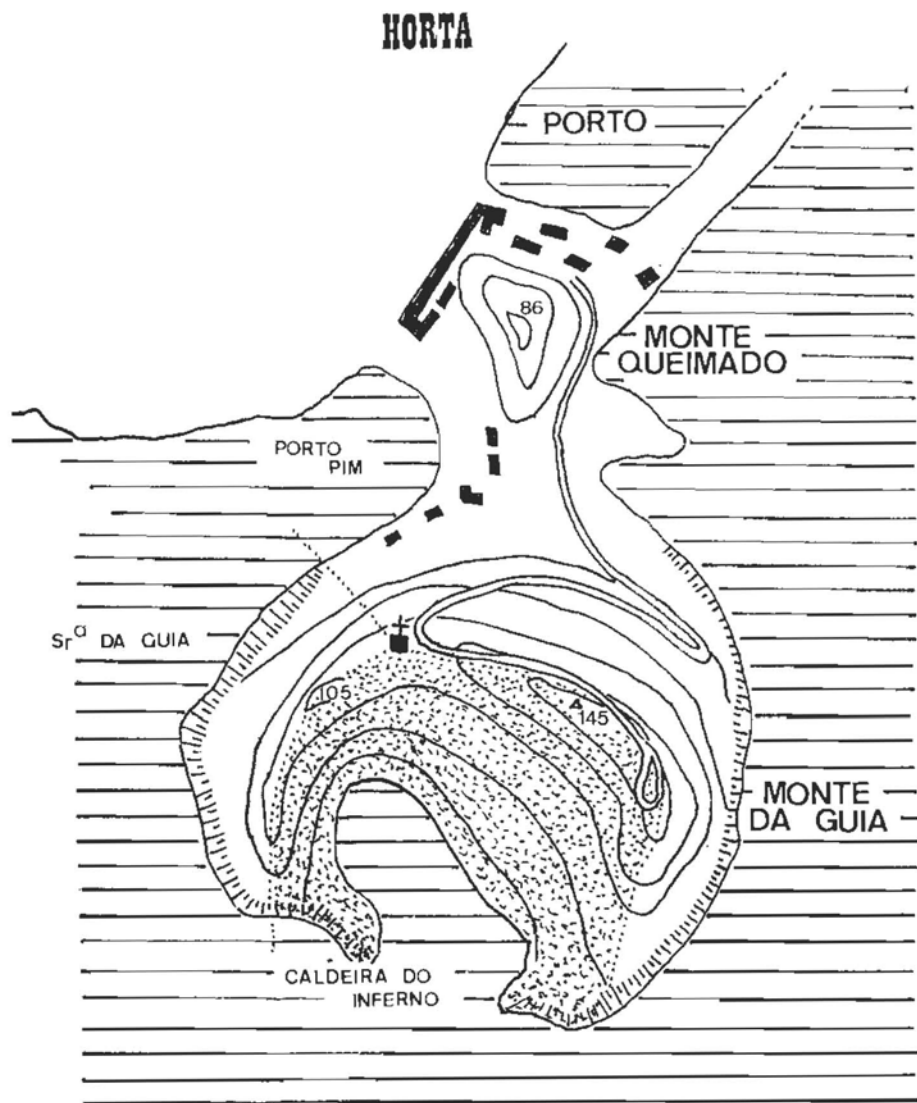
3.a — Zone du Monte da Guia et Monte Queimado (Fig. 2)

a.i — Monte Queimado

Cette petite colline est dans un état de dégradation poussé. L'intérêt paysagistique n'est pas à négliger de même que son

fig: 2

zone du Monte da Guia (FAIAL)



RÉSERVE INTÉGRALE DA CALDEIRA DO INFERNO

rôle de protection pour le port de Horta. L'aménagement de petites terrasses et la plantation d'arbustes à fleur, la création d'un chemin pédestre pourrait rendre cette colline attrayante.

a.ii — Monte da Guia

La réserve intégrale à créer correspond au versant Sud du cratère et à l'intérieur de la Caldeira do Inferno. Les limites de la réserve sont les suivantes:

- Ligne de crête à partir de la chapelle Sra. da Guia vers l'Ouest jusqu'à la mer.
- Sud de la route au dessus de la chapelle vers l'Est.

Le lagon et les côtes incluses dans cette réserve pourraient faire l'objet d'une réserve sous-marine où la pêche serait interdite (pêche à la ligne et sous-marine).

Dans un futur plus ou moins proche le reboisement de toute la colline en vue de son aménagement en réserve de loisir pour des promenades pédestres et pique nique, serait souhaitable. Le versant dominant Porto Pim à l'aplomb de la chapelle vers l'Ouest pourrait être inclus dans la réserve, une fois son aménagement réalisé.

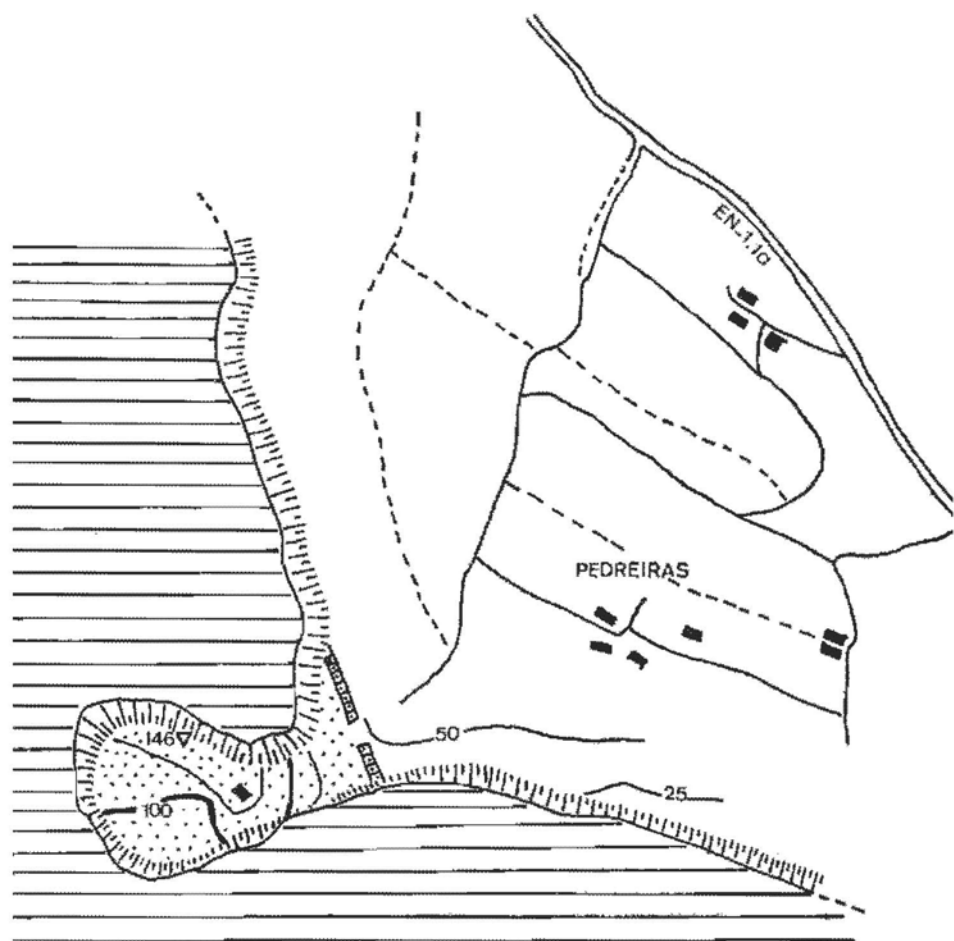
3.b — *Morro de Castelo Branco* (Fig. 3)


Par sa configuration remarquable, le Morro de Castelo Branco pourrait être mis en réserve naturelle intégrale pour favoriser la nidification des oiseaux de mer et les associations végétales particulières liés à leurs colonies.

Les Açores représentent pour de nombreuses espèces d'oiseaux de mer le lieu de nidification (parfois le seul qui n'est pas menacé de disparition) et la plupart de ces espèces sont menacées; la diminution des effectifs de leurs populations, dont les causes sont diverses (dérangement dans les colonies, pollution, surexploitation des mers, capture, ...) est partout

fig : 3

ZONE DU
MORRO DE CASTELO BRANCO
FAIAL



 MUR À CONSTRUIRE



RÉSERVE INTÉGRALE PROPOSÉE (16 HECTARES)

constatée par les spécialistes. La mise en réserve de ce rocher de 16 hectares environ permettrait de leur offrir un refuge.

Les limites de la réserve proposée figurent sur la figure 3. La mise en réserve naturelle intégrale de cette zone comprendrait les aménagements suivant:

- Plantation d'espèce botanique açorienne,
- Installation et aménagement d'une colonie pour les Procellariiformes (oiseaux cavicoles) à base de trous artificiels,
- Fermeture de l'accès au sommet.

L'accès et les visites devront faire l'objet d'autorisations spéciales et présenteraient un intérêt touristique certain.

Il s'agit là d'une zone où il y aurait la possibilité de constituer un milieu *privilegié et accessible* pour une colonie d'oiseaux de mer. Les côtes entourants le Morro de Castelo Branco pourraient faire l'objet de restrictions en ce qui concerne la pêche sous marine en vue de favoriser une activité touristique telle la chasse photographique.

3.c — Zone du volcan des Capelinhos (Fig. 4).

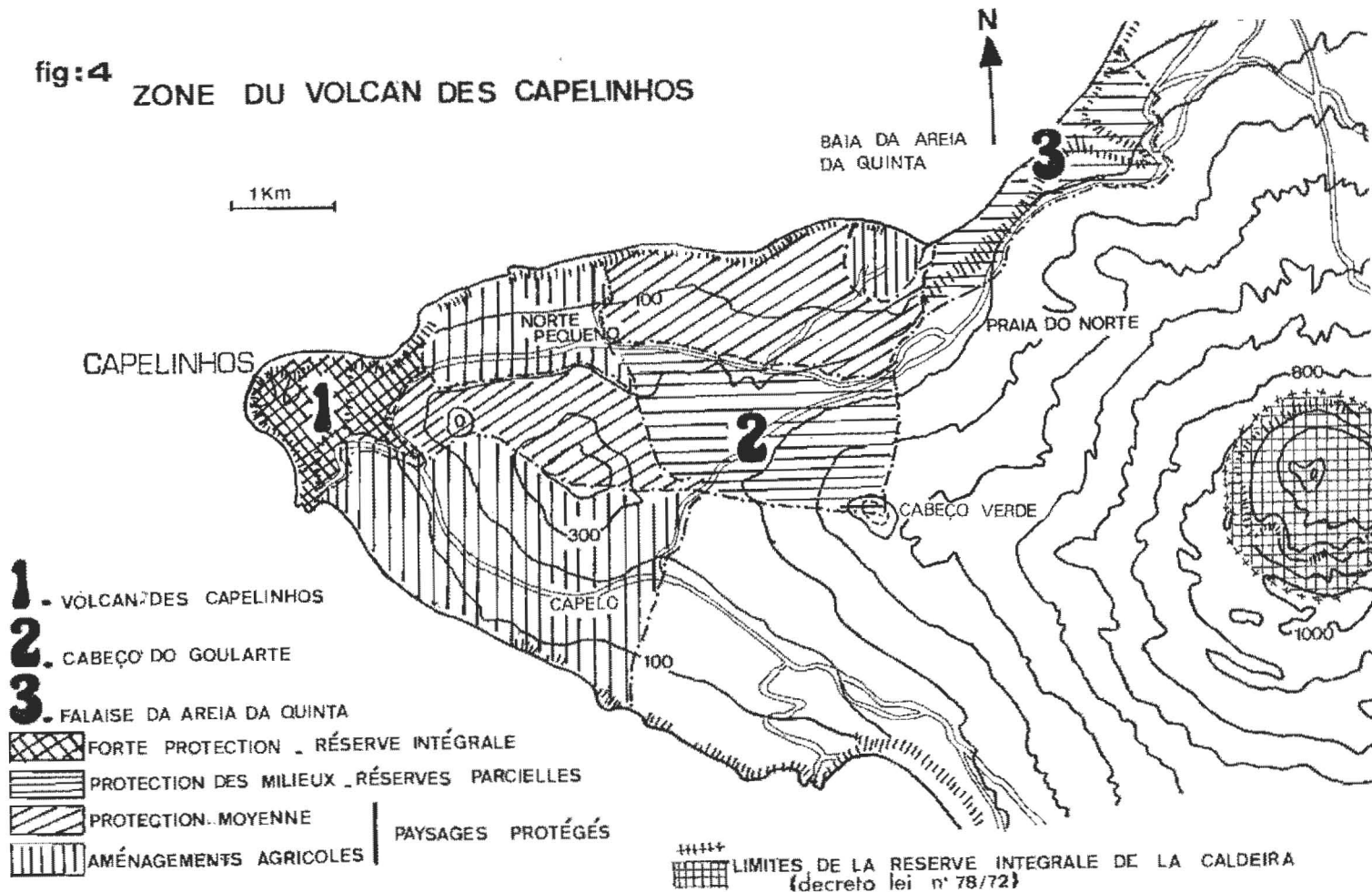
Abandonnée depuis dix ans, cette zone nécessite une attention particulière en vue de son futur aménagement que ce soit du point de vue touristique ou de celui de la restauration de l'agriculture.

La zone la plus occidentale recouverte de cendres présente un double intérêt touristique et biologique. Sur le plan biologique, la recolonisation de cette zone par la végétation et les différentes zoocénoses qui y sont liées permettrait en suivant son évolution de mieux comprendre la dynamique des écosystèmes açoriens.

La proposition pour la constitution d'une réserve de même que pour les autres zones citées ci-dessous figure sur la Fig. 4.

Sur la partie de l'île située à l'Ouest de Cabeço Verde (au sud de Praia do Norte), nous rencontrons plusieurs forma-

fig:4 ZONE DU VOLCAN DES CAPELINHOS



tions boisées intéressantes qu'il serait utile de conserver et de protéger. Certaines parties sont recouvertes de formations végétales particulières aux Açores et vu l'état d'abandon de cette zone, nous avons la possibilité d'en mettre une partie en réserve ou du moins en zone à aménagement limité à but récréatif.

Du point de vue biologique les zones suivantes pourraient faire l'objet d'une mise en réserve:

- Cabeço do Goularte. Versant nord de la ligne de crête entre Cabeço do Fogo et Cabeço da Fonte et entre les routes EN 3-2a à l'Ouest et N 1-1a.
- Areia da Quinta. Zone de falaises entre Porto da Fajã jusqu'au nord de Ribeira Funda, limitée en altitude par la route EN 1-1a.

Le restant des zones indiquées sur la figure 4 constituerait une zone de paysages protégés. Une partie pourrait être l'objet d'un aménagement agricole, l'autre partie faire l'objet d'un reboisement et d'un aménagement récréatif pour des promenades pédestres ou cavalières, pique nique, détente. Dans la mesure du possible le réseau de pénétration carrossable devrait être exessivement limité.

*

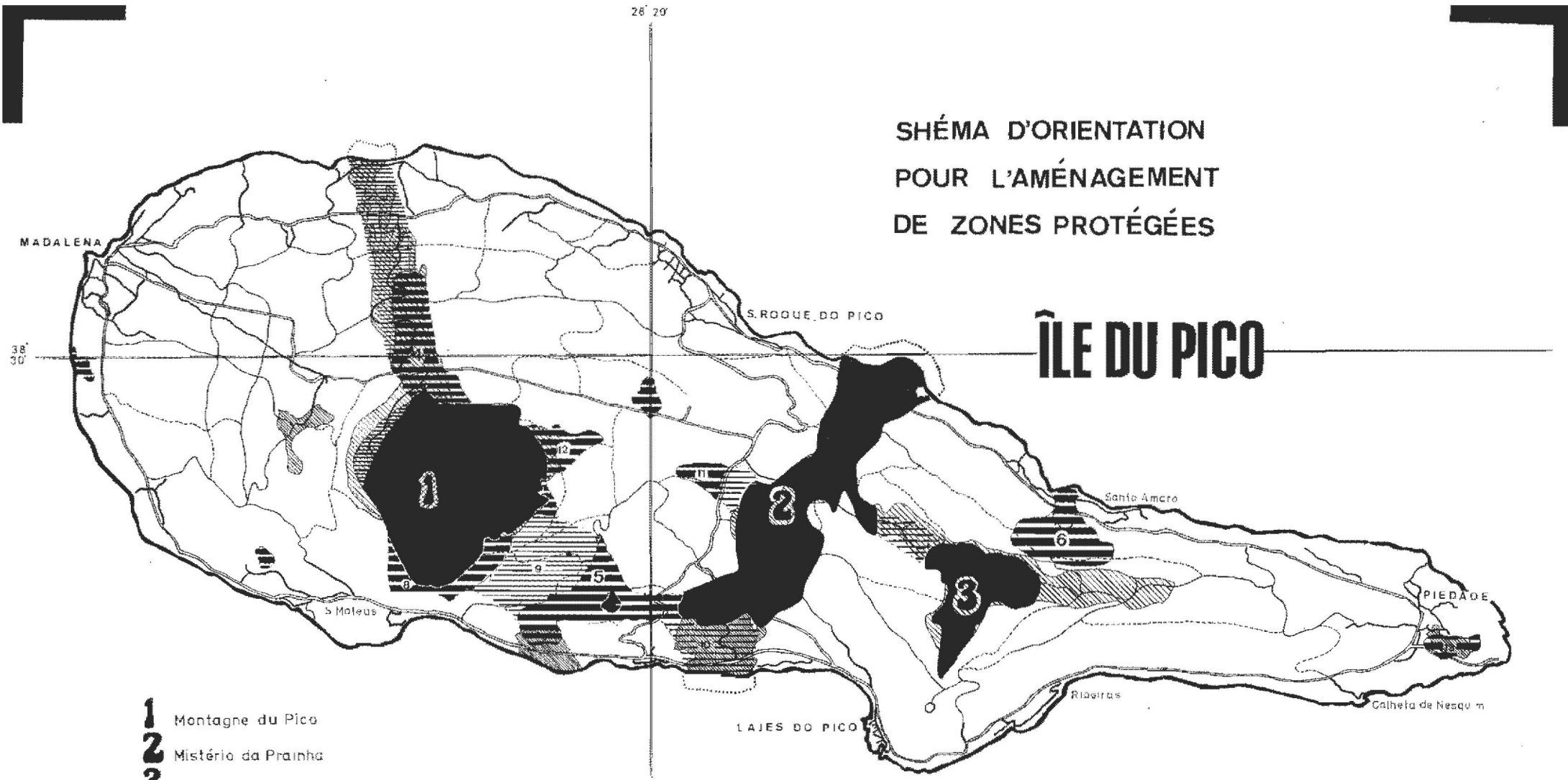
L'aménagement et l'utilisation de ces différentes réserves devront être étudiés dans le cadre d'un développement au niveau de la région Açores et de chaque île.

Il faudrait rapidement promulguer en réserve les zones les plus sensibles et prévoir dès aujourd'hui des mesures en vue de leur conservation afin d'éviter de compromettre tout projet de création de réserves qui devront être d'étendue suffisante pour représenter un capital scientifique, culturel et historique fidèle à l'image de cette région.







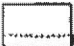



En espérant que les différents gestionnaires du territoire açorien trouveront dans ce dossier la motivation suffisante pour agir en faveur d'une conservation de la nature aux Açores et comprendront que la beauté de certaines zones préparent l'avenir même du développement de cette région.

SHÉMA D'ORIENTATION POUR L'AMÉNAGEMENT DE ZONES PROTÉGÉES

ÎLE DU PICO



- 1 Montagne du Pico
- 2 Mistério da Prainha
- 3 Caveiro
- 4 Mistério de Santa Luzia
- 5 Mistério de São João
- 6 Cabrais
- 7 Mistério de Santa Luzia
- 8 Forêt de São Caetano
- 9 Cabeço do Forçado
- 10 Mistério da Silveira
- 11 Bosque da Junqueira
- 12 Cabeço do Escalvado
- 13 Cabeço da Herç

	PÉRIMÈTRE FORESTIER		ZONE DE PROTECTION INTÉGRALE		ROUTE PRINCIPALE
	RESERVE NATURELLE INTÉGRALE DE LA MONTAGNE DU PICO		ZONE DE PROTECTION FORTE		ROUTE SECONDAIRE
	RÉSERVES SOUS-MARINES		ZONE DE PROTECTION MOYENNE		CHEMIN DE PENÉTRATION
					CHEMIN EN PROJET